

Inizio della barra di navigazione

[Salta direttamente al contenuto della pagina](#)

- [Accueil](#)
- [Présentation de la revue](#)
- [Direction, comité de rédaction et politique éditoriale](#)
- [Comité scientifique et comité de lecture](#)
- [Normes pour la soumission des articles](#)
- [Archives](#)
- [Area Riservata](#)

Fine della Barra di Navigazione

Salta all'articolo

[Versione stampabile](#)

Ruggero DRUETTA

On ne l'aura jamais assez répété...

Ruggero Druetta

Università degli Studi di Torino & Dorif (groupe “Grammaire et Syntaxe”)

ruggero.druetta@unito.it

Ce numéro de Repères-Dorif, consacré à la Répétition en langue, est issu d'un projet plus vaste, conçu en 2015 par les groupes de recherche Dorif « Grammaire et Syntaxe » et « Analyse du Discours ». Notre objectif commun était d'étudier les manifestations de la répétition aux différents niveaux d'analyse linguistique¹. En effet, il est impossible de limiter ce phénomène, autant à la langue comme système objectivable (où le principe d'économie impose l'utilisation d'un petit nombre d'unités dont la combinaison entraîne de manière inévitable le retour du même à plusieurs endroits de la chaîne syntagmatique), autant au discours comme domaine des choix individuels et subjectifs, où la répétition peut résulter d'un choix (comme l'assonance, l'allitération, la rime, l'antanaclase ou l'anaphore rhétorique), du respect de certaines normes (celles qui régissent la cohérence textuelle, par exemple), d'une maladresse ou d'un trouble émotif ou pathologique. Dans le domaine francophone, il existe déjà une certaine tradition sur ce sujet : on pourra se référer notamment aux ouvrages de FRÉDÉRIC, 1985 ; RICHARD, 2000 et 2014, HENRY 2001 pour des monographies d'ensemble. Parallèlement, des travaux collectifs multiplient les angles d'attaque et les domaines d'observation de la répétition, que ce soit sous la forme de numéros monographiques de revues (*Semen* 12, 2000, et 38, 2015) ou de volumes collectifs (GOSSELIN, MATHET, ENJALBERT, BECHER, 2013 ; RABATEL, MAGRI, 2015 ; LINDEMBERG, VEGLIANTE, 2011, pour la traduction vers l'italien). Cependant, il reste encore de nombreuses pistes de recherche, surtout en ce qui concerne l'articulation entre langue et discours, ainsi que la description exhaustive des phénomènes de répétition, de leurs valeurs langagières et de leurs effets discursifs aux différents niveaux linguistiques.

Pour revenir à notre projet, on a le droit de se demander si, en passant du niveau systématique de la langue – y compris de ses composantes infra-lexicales, d'où le sens est parfois exclu – au niveau discursif, on parle toujours de la même chose lorsqu'on utilise le terme *répétition*. En effet, il est évident que, d'une occurrence à l'autre d'une unité répétée,

que ce soit par un même locuteur ou par des locuteurs différents, celle-ci change de cadre énonciatif, de contexte, de prosodie, ce qui fait qu'on ne dit jamais tout à fait la « même » chose. Il est par conséquent judicieux d'adopter une définition *a minima*, mais susceptible de spécifications ultérieures, pouvant constituer une sorte de dénominateur commun aux différentes approches. On dira donc que la répétition se définit comme la récurrence d'une unité linguistique sur un empan énonciatif déterminé et pertinent en fonction du niveau d'analyse (cf., entre autres, FRÉDÉRIC 1985 : 86). C'est immédiatement en aval de cette définition unitaire que le chercheur est amené à faire des choix cruciaux pour son travail ultérieur. Le type d'unité linguistique soumis à analyse, ainsi que l'étendue de l'empan énonciatif considéré comme pertinent, constituent en effet les domaines où devront s'exercer les options heuristiques de base, organisées de façon binaire selon des paires dichotomiques dont nous présentons ici les plus importantes.

Tout d'abord, la récurrence peut concerner à la fois un signifiant *et* son signifié ou bien l'un des deux seulement. Dans le premier cas, la répétition se base sur une identité forte (formelle *et* sémantique) des éléments entretenant un lien de récurrence, tandis que, dans le second, on choisit une identité faible, qui retiendra soit l'aspect formel, soit l'aspect sémantique comme invariant, mais qui admettra aussi bien des unités non isomorphes sur l'autre versant, ce qui caractérise, par exemple, tous les travaux portant sur l'anaphore ou la dislocation avec reprise pronominale, ou encore le marquage de la personne (pronominal, adjectival, suffixal dans la conjugaison verbale, etc.), mais aussi des procédés rhétoriques comme l'antanaclase.

À côté de cette première dichotomie, une deuxième consiste à séparer des répétitions de *compétence* (p. ex. le double pronom des verbes pronominaux : *nous nous lavons – vous vous accusez*) et des répétitions de *performance* (fréquentes surtout à l'oral, sous la forme d'hésitations, amorces, piétinements : « *i- i- i- il a tort, Monsieur* » - « *J'ai signé un – j'ai signé comment ça j'ai signé une caution voilà pour la location de mon fils* »). Cette subdivision, avancée notamment par S. Henry dans le but de discriminer les répétitions dans les corpus de français parlé (cf. HENRY 2002), permet également d'identifier différents types de répétitions pathologiques, telles que celles analysées par Jacquet-Andrieu et Turchet dans ce numéro : certaines, en effet, n'affectent que la performance, tandis que d'autres comportent un déficit neurologique plus profond.

Une troisième dichotomie – celle que nous avons choisie pour partager le travail des groupes « Grammaire et Syntaxe » et « Analyse du Discours » – est structurée autour du couple langue-discours. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, cette distinction n'est pas tout à fait isomorphe de la dichotomie compétence-performance, précédemment énoncée. En effet, le discours est régi par un ensemble de normes qui, malgré une moindre rigidité et le caractère souvent optionnel de leur application, n'en constituent pas moins une compétence nécessaire au locuteur pour communiquer de manière conforme aux différentes situations énonciatives et dont la mobilisation à des fins stratégiques peut conditionner la réussite pragmatique ou artistique du discours lui-même. De ce point de vue, il est donc possible d'appliquer la dichotomie compétence-performance aussi bien à la langue (et, dans ce cas, on retrouve la dichotomie saussurienne langue/compétence – parole/performance) qu'au discours, les répétitions de la performance discursive pouvant renvoyer ou non à des compétences discursives organisées.

Une dernière dichotomie peut être posée : elle concerne la valeur linguistique de la répétition. De ce point de vue, l'opposition fondamentale est entre fonction *additive* et *non additive* : dans le premier cas, chaque nouvelle occurrence de l'unité réitérée est cumulée à la précédente, c'est le cas des graphèmes géminés correspondant à la réalisation de deux fois le même phonème (p. ex. all. *mitteilen, Einzellage, einnehmen*) ou de la répétition du même lexème comme marque de pluriel, illustrés dans ce recueil par Y. Haralambous. Dans le deuxième cas, la répétition correspond plutôt à des fonctions telles que l'intensification, la valeur hypocoristique ou ironique ou encore la sélection d'une acception sémantique parmi d'autres, comme le montre S. Akin, dans son article, au sujet du kurde et du français.

Des exemples de la valeur non additive d'intensification nous sont offerts, au niveau graphémique, par la valeur de la consonne géminée en italien, qui correspond à l'émission d'un seul phonème accompagné d'un renforcement de l'intensité sonore ou d'autres procédés analogues ; au niveau lexico-sémantique, on peut citer le cas des « superlatifs sémitiques » tels que *beau de beau, fort de chez fort*, etc. En ce qui concerne la valeur hypocoristique et ironique, on peut songer aux morphèmes redoublés dans les mots français *foufou/foufolle, chouchou, mémé, zonzon, lolos*, tandis que la valeur distinctive est illustrée, au niveau graphémique, par de nombreuses « paires minimales » (p. ex. *mâle-malle, pèle-pelle*), ainsi que par quelques cas où la gémination a pour fonction de sélectionner un phonème différent (*rose-rosse, bile-bille*). Au niveau de la sémantique lexicale, la valeur distinctive de la répétition apparaît dans des échanges tels que : « *Antoine a révisé tout l'après-midi – Tu es sûr ? Il a révisé révisé ou il a glandé avec ses copains ?* » « *Je voudrais manger une pizza, mais une pizza pizza, pas un truc surgelé* ».

Signalons, en guise de complément, que cette fonction distinctive est également à l'œuvre dans des lexèmes

onomatopéiques, où la répétition – avec ou sans variation vocalique ou, plus rarement, consonantique – semble consubstantielle à la lexicalisation (fr. *zozoter*, *guiliguili(s)*, *bric-à-brac*, *méli-mélo*, *pêle-mêle*, etc.).

Les quatre dichotomies que nous avons énumérées constituent un préalable nécessaire à l'étude de phénomènes variés, qui mettent en jeu des ressources différentes et qui aboutissent à des résultats originaux dans chaque langue et même à l'intérieur d'une même langue. Celles-ci n'épuisent pas le champ des instruments d'analyse : nous aurions pu évoquer, par exemple, la dichotomie entre répétition d'une unité singulière ou d'une séquence d'unités, ainsi que l'étendue minimale et maximale de l'empan textuel par rapport auquel la notion de répétition s'avère pertinente. Nous préférons cependant, dans un texte d'introduction, rester en-deçà des options théoriques et des outils notionnels visant une granularité plus fine dans la description de ces phénomènes. Signalons, tout de même, que le terme *répétition* constitue pour nous un hyperonyme, tandis que les termes (*ré*)*itération*, *réduplication*, *redoublement*, *reformulation*, *réurrence*, *anaphore* constituent autant d'hyponymes visant des phénomènes spécifiques aux objectifs du chercheur. On en trouvera l'explication et la justification dans les différents articles de ce numéro, dont nous allons maintenant donner un avant-goût.

Présentation des articles du numéro

On trouvera dans les pages suivantes onze contributions sur des sujets variés, explorant la notion de répétition et son application à la langue en tant que système. Nous avons regroupé les différents textes en quatre sections en fonction de l'objet d'étude et de l'approche adoptée. Certains auteurs s'intéressent davantage à la répétition du même matériel formel, au niveau graphémique (Haralambous) ou morphologique (Akin) dans des langues variées ou en français (Saez, Vecchiato, Teston-Bonnard). D'autres ont choisi une approche plus interdisciplinaire et essaient de faire dialoguer la linguistique avec des disciplines telles que la neurologie (Turchet et Jacquet Andrieu), l'acquisition du langage (Martinot et Gerolimich), la musique (D'Andrea), la traduction (Bramati), l'interaction en présence (Teston-Bonnard) ou médiatisée par ordinateur (Eshkol-Taravella et Grabar) ou encore la relation d'aide sociale (Sublon et de Weck).

1. Linguistique générale et comparée

La réflexion que **Yannis Haralambous** nous propose (*Gestion de la répétition dans les correspondances graphème-phonème et graphème-morphème*) concerne le niveau graphématique des langues, ses corrélats phonémiques et morphémiques et la manière dont la répétition se manifeste et est gérée par celles-ci. Après avoir exposé les différentes approches théoriques des systèmes d'écriture par rapport à la langue, et notamment aux aspects phonétiques et morphémiques, Y. Haralambous nous emmène dans une promenade en graphématique comparée, à travers une grande quantité d'exemples puisés dans des langues aux systèmes d'écriture proches ou éloignés du latin, ce qui illustre les procédés adoptés face à la gémation, selon une démarche complémentaire ascendante-descendante. Que représentent des graphèmes répétés ? (démarche ascendante). Et inversement, comment la répétition de phonèmes (dont un cas particulier est la gémation) est-elle représentée ? (démarche descendante).

Salih Akin (*La réduplication en kurde kurmanji : aspects morphologiques et sémantiques*) se penche avec bonheur sur les aspects morphologiques et lexicaux de la réduplication, à savoir l'itération d'une base lexicale permettant d'aboutir à un nouveau lexème, distinct du premier. Véritable « substitut de la dérivation » (MONTAUT 2007), ce procédé, qui réalise la catégorie de la répétition au niveau morpholexical, est utilisé, dans des proportions différentes, par toutes les langues du monde, avec des valeurs sémantiques variées. Du point de vue typologique, ce modèle dérivationnel et néologique est davantage répandu dans les langues non-indoeuropéennes, tandis que, parmi les langues indoeuropéennes, c'est surtout le groupe indo-iranien, dont le kurde fait partie, qui y a recours. La grille abstraite, distinguant réduplication lexicale (totale ou partielle, mots « écho », avec un focus sur les réductions onomatopéiques) et sémantique (couples de mots en relation sémantique d'inclusion ou de complémentarité), est illustrée à l'aide de nombreux exemples du kurde kurmanji, mais aussi du français et d'autres langues, ce qui permet d'en apprécier, par contraste, l'ampleur de l'action dans cette langue, mais aussi de reconnaître un mécanisme général là où les attestations, moins nombreuses, du français inciteraient à un traitement au cas par cas.

2. Aspects syntaxiques et sémantiques de l'anaphore

Sara Vecchiato (« *Ça m'a sauvé !* » *Le pronom « ça/cela » sauveur et diagnostic des interrogatives indirectes sujet en français*) explore la répétition sous l'angle assez particulier de l'anaphore dans une construction grammaticalisée, à savoir la double réalisation d'un complément phrastique régi par le verbe, à la fois sous forme de constituant disloqué

(ou extraposé, en ce qui concerne le pronom *il*), et en association avec les pronoms (*ceci-cela*) – *ça* et *il*. Il s'agit d'une anaphore assez particulière, car entièrement motivée par la syntaxe, sans que, au niveau sémantique, on puisse supposer le moindre changement entre la forme phrastique et le pronom représentant. L'analyse de Sara Vecchiato vise plus particulièrement l'emploi du pronom *ça* et les interrogatives indirectes ayant fonction de sujet dans des constructions impersonnelles. Cette place de rection ne pouvant être instanciée directement par l'interrogative indirecte, le pronom *ça* de la construction disloquée – ainsi que la répétition/anaphore sémantique réalisée par celui-ci – joue ainsi un rôle de « sauveur ». Les objections contenues dans la littérature concernant le statut subjectal de la proposition *si*-P disloquée et son statut interrogatif ou hypothétique sont discutées à l'aide de tests (notamment celui de la disjonction, proposé par A. Borillo), en faisant référence aux compatibilités sémantico-syntaxiques respectives de groupes de lexèmes verbaux différents, dans le sillage des travaux de Maurice Gross.

Pour en venir à la langue française, l'article de **Frédérique Saez** (*Que vicariant : examen syntaxique, sémantique et pragmatique d'une « répétition » institutionnalisée*) aborde une forme particulière de répétition linguistique : la vicariance. Elle nous propose en effet l'analyse d'une forme vicariante de la conjonction, à savoir le *que* figurant en tête d'une subordonnée coordonnée à une autre, dont *que* tient lieu de la conjonction placée en tête de la première. Travaillant dans le cadre de l'Approche Pronominale (BLANCHE-BENVENISTE *et al.* 1984) et de la macrosyntaxe fribourgeoise (BERRENDONNER 2002), l'auteure fonde son analyse sur les attestations fournies par la base Frantext et identifie une assez grande variété de cas, qu'elle discrimine à l'aide d'une batterie de tests syntaxiques (proportionnalité avec un pronom, clivage et dislocation). Si, à première vue, cette unité paraît associer les fonctions syntaxiques de ligateur et la valeur sémantique d'anaphore par rapport à la forme précédente, la granularité fine de cette analyse permet à F. Saez de discriminer entre des cas où le *que* réitère fidèlement la première occurrence, ce qui donne lieu à un effet d'addition de circonstants, et d'autres cas, où le *que* vicariant ne répète pas simplement la conjonction mais anaphorise l'ensemble de ce qui précède (pas d'effet additif) et, enfin, des emplois où seul le trait « ligateur » de l'introducteur antérieur est repris.

3. Répétitions, reformulations, interaction

Dans l'article d'**Audrey Sublon** et **Geneviève De Weck** (*Usages de la reformulation dans les interactions logopédiste-adolescent*), la notion de répétition a été retenue pour isoler, au niveau sémantique, des invariants susceptibles de réalisations différentes à l'intérieur d'interactions verbales d'un type particulier, puisqu'il s'agit des interactions logopédiste-adolescent dans le cadre d'une pratique médicale, lors d'une séance de logopédie. La parole est ici à la fois un outil spécifique permettant la détection des troubles et un des moyens de soigner le patient, en étayant ses productions et en lui offrant des modèles à s'approprier et à réutiliser dans ses propres énoncés. Dans ce cadre, la répétition (ou le maintien) d'un signifié *via* la reformulation d'un signifiant ou d'une chaîne de signifiants est abordée aux différents niveaux (phonétique, lexical, syntaxique et énonciatif) et selon qu'elle se manifeste dans la parole d'un seul locuteur (intra- ou inter-énoncé ; intra- ou inter-tour de parole) ou à la frontière entre la prise de parole des deux locuteurs impliqués (auto- ou hétéro-reformulation). Le travail accompli sur l'axe paradigmatique, à la recherche de la formulation adéquate et de sa reproduction permet d'éclairer la fonction primordiale de cette conduite de reformulation-répétition, qui consiste à faire acquérir au jeune locuteur, typique ou pathologique, les mécanismes sémantico-énonciatifs lui permettant de mettre sa parole en adéquation avec sa volonté de communiquer efficacement. De plus, dans la relation patient-soignant, des différences énonciatives et pragmatiques dans leur recours respectif à la reformulation sont mises en lumière.

Iris Eshkol-Taravella et **Natalia Grabar** (*Nature de la répétition dans les reformulations à l'oral et sur le Web*) interviennent sur la relation répétition-reformulation en s'intéressant aux situations de reformulation spontanée, où le locuteur répète plusieurs fois le même contenu sémantique à travers des formulations différentes, dans le but de s'assurer de la bonne compréhension de son propos. Dans cette intention, elles analysent deux corpus utilisant un canal différent : les deux corpus oraux ESLO 1 et 2, ainsi qu'un corpus d'écrit informel (web) réalisé à partir du forum des utilisateurs du site *Doctissimo*. Ce travail se signale notamment en raison de la démarche adoptée, qui permet une saisie fine du degré de proximité ou d'éloignement de la reformulation par rapport à la répétition telle quelle d'une forme initiale. Ce travail est effectué moyennant une annotation riche du corpus et une modélisation du phénomène étudié permettant de ne retenir que les énoncés comportant, au niveau formel, la présence d'un des trois marqueurs de reformulation *c'est-à-dire, je veux dire, disons*. Les aspects étudiés concernent la répétition de la taille des segments reformulés (généralement plus longs), de la catégorie syntaxique, du lexème (ou d'une relation lexicale d'hyponymie, de synonymie ou de méronymie), d'un morphème (répétition d'une même racine dans des flexions, des dérivés ou des composés) ou d'un invariant sémantique (relations de paraphrase notamment). Par-delà les résultats présentés dans le cadre de cet article, qui fait état d'une grande régularité et convergence entre les différents corpus, ce

travail offre de bonnes possibilités de développement surtout en ce qui concerne la délimitation d'étiquettes terminologiques ressenties comme étant encore assez floues.

L'article coécrit par **Sonia Gerolimich et Claire Martinot** (*La répétition chez les enfants de 4, 6 et 8 ans : de quoi parle-t-on au juste ?*) offre un éclairage intéressant sur la notion de répétition et ses frontières notionnelles et opératoires, notamment en ce qui concerne sa dimension empirique et réflexive, dans la mesure où la précision et l'efficacité heuristique de l'outil notionnel bénéficient d'un va-et-vient perpétuel entre les données, la théorie et les buts de la recherche. Dans cet article, en effet, la notion de répétition est articulée à la notion proche, mais distincte, de reformulation paraphrastique, dans le but heuristique d'éclairer le processus acquisitionnel de la langue maternelle de jeunes enfants âgés de 4, 6 et 8 ans. La tâche expérimentale proposée à ces enfants consistant à restituer oralement et le plus fidèlement possible une histoire lue par le chercheur, il est apparu qu'une notion de répétition limitée au seul plan du signifiant n'aurait permis aucune considération d'ordre cognitif et qu'il fallait par conséquent articuler répétition des signifiants et répétition du sens au niveau de l'unité de texte (désignée ici en termes de *prédication*). Selon cette approche, affinée au fil des ans et présidant à une grande partie des travaux des auteures, toute reformulation est caractérisée par le maintien d'un invariant articulé à des changements, les emports respectifs permettant d'établir une typologie fine de la reformulation. C'est à partir de ces deux dimensions que les répétitions sont analysées et que les différences dans l'acquisition peuvent émerger, aussi bien du point de vue quantitatif (ce ne sont pas les enfants de quatre ans qui répètent le plus, mais ceux de six ans) que du point de vue qualitatif (ce sont les enfants de huit ans qui maîtrisent le mieux les procédés de paraphrase mais aussi d'anaphore), ce qui permet de proposer des interprétations au niveau du processus évolutif d'acquisition de la langue maternelle dans son rapport interactif avec le modèle adulte.

L'article de **Sandra Teston Bonnard** (*Étude linguistique des hétéro-répétitions "à l'identique" (ou presque) dans des contextes interactionnels*) interroge aussi la frontière notionnelle et applicative de la répétition qui, envisagée dans l'interaction, se dissout dans la reformulation, étant donné que toute reprise du même matériel par l'interlocuteur introduit quand même – en plus des changements d'intonation et des expansions éventuelles du matériel verbal – un changement de perspective énonciative, ce qui équivaut à une reformulation. Le pari de l'auteur, qui travaille à partir d'un corpus d'exemples extraits de la base de données *Clapi*, consiste à articuler une approche micro et macrosyntaxique à une approche interactionnelle des segments répétés, ce qui fait l'originalité et l'intérêt de cette étude. De ce point de vue, l'observation des hétéro-répétitions confirme les analyses concernant les auto-répétitions : les répétitions affectent surtout les mots-outils, se concentrent au début des syntagmes, mais surtout en zone postverbale. En revanche, concernant le statut macrosyntaxique, Sandra Teston Bonnard remarque que les noyaux ne sont pas seuls concernés et que les constituants ad-noyau peuvent également faire l'objet d'une hétéro-répétition, avec parfois un changement de statut macrosyntaxique. Du point de vue interactionnel, enfin, l'hétéro-répétition contribue à l'avancement du discours, à travers des fonctions variées telles que la ratification, le soulignement, la focalisation du constituant répété, à l'intérieur d'une stratégie collaborative d'énonciation. Le cadre étant posé, des recherches ultérieures permettront peut-être de mieux comprendre la spécificité de l'hétéro-répétition à l'identique par rapport à tout autre type de reformulation, aussi bien au niveau des constituants macrosyntaxiques que des séquences discursives.

Armelle Jacquet-Andrieu et Philippe Turchet (*Aspects de la duplication en langage normal ou pathologique. Niveaux de conscience*) confrontent production langagière normale et aphasique (aphasie d'installation brutale) afin de montrer, d'une part, la ligne subtile qui sépare répétition ou duplication pathologique (persévération) et non pathologique et, d'autre part, le degré de conscience du locuteur vis-à-vis de la répétition. Leur étude combine repères théoriques (concernant les aphasies et leur typologie, ainsi que les niveaux de conscience linguistique) et expérience de terrain, avec l'étude d'échantillons de patients aphasiques aux caractéristiques variées et celle d'un corpus de binômes d'étudiants francophones et étrangers conversant librement, dont A. Jacquet-Andrieu et Ph. Turchet observent la production, par l'allocutaire, du phatique *hmm* simple ou dupliqué comme marque du suivi d'interaction. De ce point de vue, la duplication simple apparaît comme non consciente, aussi bien chez les locuteurs sains que chez les locuteurs atteints d'aphasie fluente (la prise de conscience s'effectue souvent a posteriori), tandis que la duplication double semble être toujours consciente chez les sujets sains et chez les aphasiques non-fluents, qui peuvent par ailleurs l'explicitier, a posteriori, comme stratégie de renforcement.

4. Répétition, rythme, mélodie

La section consacrée aux rapports entre répétition, rythme et musique, envisagées comme supports de signification ou de saillance, s'ouvre avec l'article d'**Alberto Bramati** (« *Structure* » et « *distance* » des éléments répétés : deux critères qui influencent l'acceptabilité des répétitions dans les traductions du français à l'italien), qui aborde le sujet des conséquences euphoniques de la répétition sur le texte et ses destinataires, ainsi que le problème de la restitution

sémantique et matérielle de celle-ci dans les textes traduits. L'articulation entre les contraintes de chaque langue en matière de répétition, les attestations dans les textes concrets et les choix du traducteur est traitée à travers une analyse rigoureuse qui distingue entre plusieurs types de répétitions. Celle-ci peut se manifester pour des exigences syntaxiques (relance syntaxique, la répétition intervenant après une interruption parenthétique pour permettre au locuteur de se rattacher à son discours momentanément abandonné). En dehors de ce type de contraintes, la répétition permet de créer ou de baliser une structure phrastique récurrente (c'est le cas des différents types d'anaphore rhétorique : épanaphore et épiphore), ou encore, elle peut se produire en l'absence de toute structure. Dans ce dernier cas, c'est la distance entre les mots ou les segments répétés qui conditionne l'acceptabilité dans les textes traduits, tandis que dans les deux premiers cas, c'est la perception d'une structure qui rend la répétition acceptable. Le cas de l'épiphore, généralement mal tolérée par l'échantillon italo-phonique utilisé pour cette enquête, montre l'existence de contraintes spécifiques pour chaque langue, et il faudra déterminer si celles-ci correspondent à des facteurs syntaxiques ou à des règles stylistiques et normatives intériorisées.

Giulia D'Andrea (*La répétition comme fond d'équivalence dans la chanson*) croise rythme musical et prosodique dans un article consacré à la répétition comme fond d'équivalence dans la chanson. L'auteure, qui se fonde sur les travaux métriques de B. de Cornulier, étudie le rapport réciproque entre la musique et les paroles d'un texte. Le « fond d'équivalence » dont il est question ici consiste en la répétition – située au niveau phonétique, morphologique ou lexical – de portions textuelles et musicales plus ou moins étendues, qui permettent de faire ressortir tout élément qui, se présentant au terme de la répétition et s'écartant de la répétition attendue (d'où le terme de « contre-équivalence »), acquiert une forte saillance. Ce type de répétition destinée, entre autres choses, à être mise au service de la variation sur le plan syntagmatique, est particulièrement présent dans la chanson populaire, dans le schéma du « rabé-rra » (CORNULIER 2004), mais se retrouve aussi dans d'autres types de compositions chantées. L'un des aspects les plus intéressants de cet article concerne en outre la mise en rapport entre la répétition linguistique et la répétition musicale, les deux étant souvent décalées. On soulignera volontiers le choix notationnel de Giulia D'Andrea, dans la transcription et l'alignement du texte et des notes, car cela permet tant aux musiciens qu'aux non-musiciens de bien saisir l'imbrication des deux plans.

Références bibliographiques

BERRENDONNER, Alain, « Les deux syntaxes », *Verbum* XXIV, 2002a, p. 23-35.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire, DEULOFEU, José, STEFANINI, Jean, van den EYNDE, Karel, *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris: SELAF, 1984.

CORNULIER, Benoît de, « Rime et contre-rime en tradition orale et littéraire », in *Poésie et chant*, polycopié, Université de Nantes, 2004, p. 1-13.

FRÉDÉRIC, Madeleine, *La Répétition — Étude linguistique et rhétorique*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1985.

GOSELIN, Laurent, MATHET, Yann, ENJALBERT, Patrice, BECHER, Gérard (éds), *Aspects de l'itération: l'expression de la répétition en français : analyse linguistique et formalisation*, Berne, Peter Lang (Sciences pour la communication), 2013.

HENRY Sandrine, *Étude quantitative des répétitions marquées du travail de formulation en français oral spontané*, D.E.A., Université de Provence (Aix-Marseille 1), 2001.

HENRY, Sandrine, « Étude des répétitions en français parlé spontané pour les technologies de la parole », in BESACIER Laurent, LECOULTEUX Benjamin, SÉRASSET Gilles, *Actes de la 4^e Rencontre des Étudiants Chercheurs en Informatique pour le Traitement Automatique des Langues (RECITAL)*, Nancy, 24-27 juin 2002, 2002, p. 467-476.

LINDEMBERG Judith, VEGLIANTE Jean-Charles (éds), *La répétition à l'épreuve de la traduction*, Paris, Bouquino. fr (coll. Chemins it@liques), 2011.

MAGRI-MOURGUES, Véronique, RABATEL, Alain (éds), *Pragmatique de la répétition*, *Semen* n. 38, 2015.

MIGEOT, François, VIPREY, Jean-Marie (éds), *Répétition, altération, reformulation dans les textes et discours*. *Semen* 12, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2000.

MONTAUT, Annie, « Formes et valeurs de la réduplication totale en hindi/ourdou », *Faits de langues*, n° 29, 2007, p.

175-189.

RABATEL, Alain, MAGRI-MOURGUES, Véronique (dir.), *Le Discours et la langue n. 7 : Répétition et genres*, 2015.

RICHARD, Élisabeth, *La répétition : syntaxe et interprétation*. Thèse de doctorat, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2000.

RICHARD, Élisabeth, *Parcours de la répétition : un cercle dynamique*. Synthèse HDR, Strasbourg, 2014.

1

Le groupe « Analyse du Discours » travaille actuellement à la constitution d'un recueil consacré à la répétition en discours, dont la publication est prévue en 2018.

Per citare questo articolo:

Ruggero DRUETTA, *On ne l'aura jamais assez répété...*, Repères DoRiF n. 13 - La Répétition en langue - coordonné par Ruggero Druetta, DoRiF Università, Roma ottobre 2017, http://dorif.it/ezone/ezone_articles.php?id=365

[Ritorna alla Barra di Navigazione](#)

ISSN 2281-3020

[AAA](#) | [XHTML](#) | [CSS](#)



Quest'opera è distribuita con Licenza [Creative Commons Attribuzione - Non commerciale - Non opere derivate 3.0 Italia](#).

